

MAIRIE DE PAILLET
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme Maire

Présents :

Mmes : CASTET, DUCRET, BIGNONNEAU, CHAGNAUD, ROY, HURMIC.

Mrs : GAUTHIER , SCHAEFFER, BOUSSIER, HOUGAS, ALONSO, REYNAUD , CORCKET.

Absent(s) excusé(s) :

Mme SCOTT et Mr MARAIS.

Procuration de Jean-Louis MARAIS à Fabienne HURMIC.

Secrétaire de Séance :

Mme Chagnaud Nathalie

Le Conseil est ouvert à 19h00 par Monsieur le Maire. Monsieur le Maire demande si tout le monde a reçu le précédent compte rendu qui a été rendu qui a été envoyé par email. Mme Elisabeth Roy et Mme Fabienne Hurmic indiquent ne pas l'avoir reçu.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 04 avril 2014 est approuvé :

- 11 voix pour et 3 abstentions

Mme Fabienne Hurmic précise qu'elle n'est pas d'accord avec le résumé fait sur ce le PV du 04 avril 2014, elle aurait préféré voir apparaître la totalité de son discours.

Le Registre des Délibérations est à signer à chaque Conseil Municipal par l'ensemble des élus présents.

En principe un Conseil Municipal doit se réunir une fois par trimestre. Selon la proposition de Fabienne Hurmic, il a été convenu de se réunir une fois par mois chaque dernier vendredi du mois, sauf exception.

Chaque compte rendu pourra être diffusé et affiché une fois validé par le Conseil Municipal.

Etude et vote des budgets communaux

Vote des Taux d'Imposition

Décision de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente sans augmentations.

- Taxe d'Habitation 15,15%
- Taxe Foncière Bâtie 19,47%
- Taxe Foncière Non Bâtie 103,26%

Résultat du vote : 14 voix pour

MAIRIE DE PAILLET

☞ **Vote des affectations de résultat**

- Solde d'exécution d'investissement reporté : -132 738.26 Euros
- Recette d'excédent de fonctionnement : 180 552.40 Euros

Résultat du vote : 11 voix pour et 3 abstentions (madame Hurmic, messieurs Alonso et Marais)

☞ **Vote des subventions aux associations**

Reconduction des subventions aux associations pour une enveloppe globale de 10 610 Euros (voir pièce jointe N°2)

Le comité des Fêtes cumule deux années de subventions car celle de 2013 n'a pas été versée cause : absence des justificatifs demandés

Résultat du vote : 14 voix pour

☞ **Vote du budget primitif**

Suite aux réunions de la Commission des finances du mercredi 16 et 23 avril 2014, il en résulte le budget primitif suivant :

Voir détail pièce jointe N°1

- Total Section de Fonctionnement : 783 160.00 Euros
- Total Section Investissement : 504 352.34 Euros
- Total du Budget : 1 287 512.34 Euros

Résultat du vote : 11 voix pour et 3 abstentions (madame Hurmic, messieurs Alonso et Marais)

DETERMINATION DES COMMISSIONS

Monsieur le maire informe le conseil municipal des attributions données aux adjoints

❖ **1^{ER} Adjoint :**

- Emmanuel CORCKET

Environnement
Vie économique
Vie culturelle

❖ **2^{ème} Adjoint :**

- Dominique CASTET

Finances

❖ **3^{ème} Adjoint :**

- Louis-François SCHAEFFER

MAIRIE DE PAILLET

Bâtiments, voirie

❖ 4^{ème} Adjoint :

- Danièle DUCRET

Affaire Sociales, affaires scolaires

Toutes les commissions sont présidées de droit par Monsieur le MAIRE.

☞ Commission CCAS (centre communal des actions sociales)

Constituée d'autant d'élus que de non élus (les non élus sont choisis par Monsieur le Maire) représentant les jeunes dans le domaine de l'insertion, la famille, les retraités et les handicapés.

Les conseillers municipaux élus sont :

- Danièle DUCRET
- Elisabeth ROY
- Fabienne HURMIC
- Colette SCOTT
- Bernard REYNAUD
- Jean-Louis MARAIS
- Daniel ALONSO

Reste 7 non élus à nommer par Monsieur le MAIRE.

Résultat du vote : 14 voix pour

☞ Commission Voirie et Bâtiments

Les conseillers municipaux élus sont :

- Louis-François SCHAEFFER
- Céline BIGNONNEAU
- Nathalie CHAGNAUD
- Daniel HOUGAS
- Emmanuel CORCKET
- Edouard BOUSSIER

Résultat du vote : 14 voix pour

☞ Commission Communication

Les conseillers municipaux élus sont :

- Emmanuel CORCKET
- Céline BIGNONNEAU
- Elisabeth ROY
- Daniel HOUGAS

Résultat du vote : 14 voix pour

MAIRIE DE PAILLET

☞ Comité Consultatif Environnement

Les conseillers municipaux élus sont :

- Emmanuel CORCKET
- Céline BIGNONNEAU
- Fabienne HURMIC
- Nathalie CHAGNAUD
- Danièle DUCRET
- Bernard REYNAUD
- Daniel HOUGAS
- Louis-François SCHAEFFER

Résultat du vote : 14 voix pour

☞ Comité Consultatif Vie Associative et Animation

Les conseillers municipaux élu sont :

- Emmanuel CORCKET
- Céline BIGNONNEAU
- Elisabeth ROY
- Nathalie CHAGNAUD
- Danièle DUCRET
- Edouard BOUSSIER
- Louis-François SCHAEFFER

Résultat du vote : 14 voix pour

☞ Commissions communautaires

- Administration générale – Finances et Budget : D.CASTET et J.L. MARAIS
- Économie –Emploi – Tourisme et politique fluviale : F.HURMIC et D.HOUGAS
- Aménagement durable de l'espace communautaire et environnement : E.CORCKET et C.BIGNONNEAU
- Urbanisme – Habitat : L.F.SCHAEFFER et D.HOUGAS
- Voirie –Bâtiment – accessibilité : L.F.SCHAEFFER et N.CHAGNAUD
- Actions sociales et solidarité : D.DUCRET et B.REYNAUD
- Actions culturelles : E.ROY et C.BIGNONNEAU
- Petite enfance et jeunesse : D.DUCRET et E.ROY
- Sport et vie associative : B. REYNAUD et E. BOUSSIER
- Communication – Technologie de l'information - Aménagement numérique du Territoire : D.HOUGAS et E.ROY
- Agenda 21 : E.CORCKET et D.HOUGAS

☞ Commission locale d'Évaluation des charges transférées :

- Jérôme GAUTHIER

MAIRIE DE PAILLET

- Bernard REYNAUD

☞ Elections des délégués

SDEEG :

- Daniel HOUGAS
- Louis-François SCHAEFFER

Syndicat des eaux et assainissement

Titulaire

- Louis-François SCHAEFFER
- Nathalie CHAGNAUD

Suppléant

- Jérôme GAUTHIER
- Bernard RAYNAUD

Correspondant tempête : Edouard BOUSSIER

Correspondant armée : Jean Louis MARAIS

Correspondant CNAS : Daniel ALONSO

Représentant bibliothèque : Céline BIGNONNEAU accompagnée de Daniel ALONSO

Office du tourisme Langoiran /Cadillac : Fabienne HURMIC suppléant Bernard REYNAUD

Office du tourisme de l'entre 2 mers : Bernard REYNAUD suppléant Fabienne HURMIC.

Pour chacune des élections des délégués : **14 voix pour**

INDEMNITES DES ELUS

Identique à celle du mandat précédent établi sur la base d'une réduction de 30% du brut admis pour une commune entre 1000 et 3499 habitants.

L'indemnité du maire est équivalente à 35 % de l'indice 1015 de la fonction publique.

Les indemnités des adjoints seront équivalentes à 12,5 % de l'indice 1015 de la fonction publique.

	BASE	BRUT	NET
MAIRE	1634.63 EUROS	1330.51 EUROS	1186.21 EUROS
ADJOINTS	627.24 EUROS	475.18 EUROS	425.10 EUROS

Résultat du vote : 11 voix pour et 3 abstentions (madame Hurmic, messieurs Alonso et Marais)

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

MAIRIE DE PAILLET

Voir pièce jointe N°3

Résultat du vote : 14 voix pour

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE L'ENERGIE

A partir de 2015 obligation de passer dans l'offre concurrentielle pour la partie énergie. Délégation est donnée au SDEEG 33, pour gérer le groupement de commande.

*Résultat du vote : 12 voix pour
(Départ de la réunion de Fabienne Hurmic et du pouvoir de Jean Louis Marais)*

RETROCESSION TERRAIN GIRONDE HABITAT

Gironde habitat a rétrocédé les parcelles 640/643/644, devant le Foyer Rural depuis mars 2001 sans que le Conseil Municipal ne l'ait validé à ce jour.

Résultat du vote : 12 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

Le composteur partagé devant l'école des grands suscite l'intérêt des résidents de paillet qui n'ont pas de jardin. La commune du tourne est intéressé par cette expérience, un rendez-vous est organisé le 13 mai à 16h30 devant ce composteur.

Le cheminement piétonne est signalé très dangereux Côte de Bourbon, il est envisagé de reconsidéré l'ensemble des cheminements dans sa globalité

SEANCE CLOTUREE A 20H40